

Compte rendu du Comité Technique Local du 21 février 2012

Ce Comité Technique Local s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Alain SAISON. Les débats ont débuté à 9h40. Le syndicat SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES a effectué une déclaration liminaire ne pouvant appeler de réponses de la part de la Direction car les problématiques soulevées se situaient au niveau de la Direction Générale voire même du Ministre. Le syndicat CFTC a effectué également une déclaration. **FO DGFIP62** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame Isabelle THOMAS remplissant cette tâche pour l'Administration.

Ce CTL avait pour ordre du jour :

1 – Budget, opérations immobilières et politique informatique, bilan 2011, prévision 2012.

En préambule à la discussion sur ce point, la section locale **FO DGFIP62** constate que la discussion sur le budget 2012 se déroule en début d'année et non plus au mois de juin comme précédemment. Demandé l'année dernière, nous saluons ce retour à la normalité.

Le budget 2012 comporte trois niveaux : la dotation générale de fonctionnement, les crédits dits fléchés dont l'équilibre est réalisé au niveau national (informatique, frais de poursuite, dépenses, frais de justice, etc ...) et les abondements exceptionnels, qui sont alloués en cours d'année à partir de la réserve interrégionale (crédits sociaux, subventions restaurants administratifs, équipements pour handicapés, etc ..).

Il est difficile de comparer les exercices 2011 et 2012 car la mise en place de CHORUS a entraîné des changements comptables. La part de l'autofinancement a diminué de 116 048,00 euros ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre pour l'année 2012. Selon l'administration, comparativement à la dotation de base de 2011 (7 895 202,00 euros), la dotation de base de 2012 (6 662 310,00 euros) avant réserve (5 %) est en diminution de 15,60 %, soit une baisse de 1 232 892,00 euros. De fait, en 2012, il est devenu impossible de constituer une réserve budgétaire pour les aléas.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES		X	
FO-DGFIP62		X	
CGT		X	
CFTC			

La CFTC n'a pas souhaité prendre part au vote.



Commentaires FO : FO DGFIP62 a voté contre le budget pour l'exercice 2012. La motivation de ce vote est logique compte tenu de l'insuffisance de moyens mis à la disposition du département pour accomplir nos missions de service public, nous ne pouvons cautionner ce budget de rigueur !

FO DGFIP62 est intervenu de manière très détaillée sur différents points. En interpellant la Direction Locale, nous avons dénoncé la baisse globale des crédits budgétaires et avons refusé que les prévisions sur les lignes nettoyage, fournitures, frais de déplacement subissent des réductions de crédit aussi importantes.

Ainsi, pour l'affranchissement des plis, il n'y aucune marge de manœuvre et l'administration est en attente d'une réflexion nationale. Les dépenses d'affranchissement, qui sont la part la plus importante du budget (18,96 %), sont encore en diminution par rapport à 2011 ; même si des audits sont réalisés par l'administration pour trouver des sources d'économie, **vos élus FO DGFIP62 s'interrogent sur la possibilité de continuer à affranchir le courrier administratif en fin d'année !**

Vos élus **FO DGFIP62** ont dénoncé cette politique de restriction dans les moyens de fonctionnement. A titre d'exemple, seront alloués par agent :

Fournitures de bureau :

- 48 € par agent contre 70,00 euros en 2011 (- 32 %)

Papier :

- 44 € par agent (structures de 3 à 9 agents) contre 55 € en 2011 (- 20 %)
- 32 € par agent (structures de 10 à 39 agents) contre 40 € en 2011 (- 20 %)
- 24 € par agent (structures de plus de 40 agents) contre 30 € en 2011 (- 20 %)
- 49 € par agent pour les consommables informatiques contre 70,00 € en 2011 (- 30 %)



Enfin, la « vétusté » des véhicules de fonction oblige l'administration à sortir du patrimoine deux véhicules sur quatre, empêchant de ce fait les agents d'accomplir leurs missions. Ces véhicules, encore parfaitement roulant ne seront pas remplacés ! Cette mesure est à porter au « crédit » du Grenelle de l'environnement qui prévoit que les véhicules administratifs, arrivés à un certain âge, doivent quitter les parcs automobiles de l'Etat pour être ... détruits !! **FO DGFIP62 condamne cette mesure soit disant « écologique » qui obligera certains collègues à utiliser leur véhicule personnel ...**

Dès lors, comment continuer à faire toujours plus avec toujours moins de moyens ?

Politique informatique départementale pour 2012

Un inventaire total des matériels informatiques est en cours et un numéro de téléphone spécifique sera instauré en 2012. L'objectif est d'avoir un poste de travail unifié pour tous les agents de la DGFIP mais la dernière commande d'écran n'a pu être honorée par le fournisseur.

Pour anticiper l'absence de commandes de matériel en 2012, notre direction n'a pas déployé celui reçu à la fin de l'année 2011. Une réflexion sera menée à la fin du premier semestre sur l'opportunité de répartir les matériels en réserve ! **RESTONS VIGILANTS !**

Commentaires FO : **FO DGFIP62** est intervenu et a regretté l'absence de moyens financiers alloués aux services informatiques. **FO DGFIP62** souligne par ailleurs la disponibilité et la compétence des collègues en charge de cet important secteur d'activité.

2 – Bilan des réunions de présentation des statuts et des règles de gestion.

107 réunions sur les règles de gestion unifiées se sont tenues dans le département en décembre 2011 et 86 questions posées par les agents ont fait l'objet d'un traitement spécifique. 63 % des questions concernent les mutations et 23 % des questions les possibilités d'évolution de carrière.

Commentaires FO : **FO DGFIP62** fait remarquer que certains services n'ont pas organisé de réunion. Le président confirme, déclarant que les chefs de service n'ayant pas organisé de réunion auront à en rendre compte à la direction.

3 – Nouvelle démarche du dialogue de gestion 2012

La direction souligne que le fait de s'aligner sur la note de la Direction Générale du 31 mai 2011 fait baisser le niveau d'exigence demandé aux postes. Ces derniers se verront assignés un nombre limité d'indicateurs dits de priorité. Ainsi, pour les brigades de vérification, il n'y aurait plus que 3 indicateurs de priorité, 5 indicateurs pour les

pôles de contrôle et d'expertise, 7 indicateurs pour une trésorerie mixte et 9 indicateurs pour un Service Impôts Particuliers / Entreprise.

Commentaires FO : FO DGFIP62 s'interroge sur la réalité de ces chiffres et informe l'assemblée que le réseau lui a fait remonter d'autres informations indiquant au contraire une augmentation significative des objectifs à l'occasion de ce nouveau dialogue de gestion, par le biais d'indicateurs dits de progrès. En résumé, on diminue les indicateurs de priorité, mais en contrepartie, on crée des indicateurs dits de progrès !

4 – Ponts naturels 2012.

Les personnels ont dû se prononcer sur les trois dates suivantes : lundi 30 avril, lundi 7 mai, vendredi 2 novembre. FO DGFIP62 avait demandé lors du CT du 6 décembre 2012 que les agents puissent se prononcer sur les six dates de ponts naturels possibles en 2012, ce que le président avait refusé catégoriquement ! La participation au vote a été de 94,74 %, soit 1616 agents et le résultat est le suivant :

30 avril 2012	46,97 %
7 mai 2012	34,28 %
2 novembre 2012	13,49 %

Les 3 ponts naturels suivants sont retenus pour l'année 2012 : 30 avril, 24 décembre et 31 décembre.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES		X	
FO-DGFIP62		X	
CGT			X
CFTC			X

Commentaires FO : SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES et la CGT ont rappelé leur farouche opposition aux ponts naturels tandis que FO DGFIP62 a voté contre le diktat imposé par l'administration de ne pas laisser les agents choisir eux-mêmes les 3 jours de ponts naturels qui pouvaient leur être accordés cette année. De plus, FO DGFIP62 s'insurge contre le fait que la discussion sur les ponts naturels n'a jamais pu se porter sur le 18 mai (vendredi de l'Ascension).

Il est à noter que les services de l'Etat (préfecture, écoles, etc ...), et les services de la DGFIP dans d'autres départements comme PARIS, par exemple, seront tous fermés ce jour là. **Un peu de cohérence et de logique dans les décisions de notre Direction seraient les bienvenus !**

5 – Questions diverses.

FO DGFIP62 a soumis une modification des horaires du poste de Marquion, signée par tous les agents. Cette demande, arrivée tardivement, sera étudiée lors du prochain CTL qui se tiendra le 22 mars 2012.

FO DGFIP62 est également intervenu pour rappeler l'engagement de l'administration de fournir aux postes comptables une formation sur la TVA Immobilière.

FO DGFIP62 a demandé la raison pour laquelle l'agent enquêteur départemental n'avait pas la possibilité d'accéder au fichier national des cartes grises alors que n'importe quel garagiste peut le faire. L'administration va étudier la possibilité d'obtenir une autorisation pour lui permettre d'y parvenir.

La séance a été levée à 13h50.

Les élus F.O DGFIP62 :

Titulaires

Laurence DIDAUX, Audrey JOLY et Jacques REGNIER

Suppléants

Justine KORKUT, Hervé DANNEELS & Stéphane THIRIAT

Les experts

Hervé FALSCHOWSKI & Benoît TELLIER